

Rapport de la Commission de Gestion et Finances du Conseil Communal de Saint-George

Préavis municipal n° 14/2021

Autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances, composée de Madame Michèle Rufenacht, de Messieurs Frédéric Oulevey Président, Björn Ignell rapporteur, Olivier Fallet, Pascal Capon et Arthur Domenig - suppléant, s'est réunie le 6 septembre au foyer de la Salle polyvalente en présence de M. Frédéric Rohrbach, Syndic, pour statuer sur le préavis municipal No 14/2021 - Autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Cette autorisation permet à la Municipalité de gérer les urgences et imprévus. Ces 50'000.- donnent une marge de manœuvre à la Municipalité pour régler des affaires sans avoir à convoquer le Conseil Communal.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 14/2021 - Autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Frédéric Oulevey

Le rapporteur



Björn Ignell

Un membre



Pascal Capon

Un membre



Olivier Fallet

Une membre



Michèle Rufenacht

Suppléant



Arthur Domenig